

RAPPORT TRIMESTRIEL | 10

L'innovation au cœur de l'action



TROISIÈME TRIMESTRE



Rapport de gestion

Pour le trimestre terminé
le 31 mars 2010

La responsabilité du rapport de gestion qui suit incombe à la direction et il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société et les notes y afférentes, qui ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada pour les états financiers intermédiaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés annuels de la société et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, qui figurent sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Cette analyse a été effectuée par la direction à partir de l'information disponible en date du 12 mai 2010.

Lorsqu'un énoncé présenté dans ce document contient des informations qui ne sont pas historiques, il est considéré comme étant prospectif et assujéti à des risques et incertitudes. Les résultats réels, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations pourraient différer considérablement de ceux ou celles projetés dans les présentes et dépendent d'un certain nombre de facteurs, y compris le parachèvement avec succès de la recherche et des essais cliniques selon le calendrier établi, les incertitudes liées au processus de réglementation et la commercialisation ultérieure des médicaments de la société.

Les énoncés de mise en garde compris dans le présent rapport s'appliquent à tous les énoncés prospectifs qui y figurent également. Les résultats futurs de la société pourraient différer de façon importante de ceux qui sont abordés dans les présentes. Les facteurs qui pourraient occasionner des écarts ou contribuer à ceux-ci sont présentés sous la rubrique «Risques et incertitudes». Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Le présent rapport de gestion est daté du 12 mai 2010. Les expressions «nous», «nos», «notre», «Bioniche» ou la «société» renvoient toutes à Bioniche Life Sciences Inc., à moins d'indication contraire. Tous les pourcentages indiqués dans les présentes sont calculés d'après les montants entiers figurant dans les documents financiers et les états financiers de la société et non d'après les montants arrondis figurant dans les présentes.

Le 10 juillet 2009, la société a annoncé qu'un contrat de licence, de développement et d'approvisionnement avait été signé avec Endo Pharmaceuticals Inc. [«Endo»], une importante société pharmaceutique. En vertu du contrat, la société a reçu un paiement initial au comptant de 20 millions \$ US et pourrait aussi recevoir des paiements additionnels pouvant atteindre 110 millions \$ US liés à l'atteinte de jalons cliniques, réglementaires et commerciaux futurs. En outre, Bioniche fabriquera le produit sous licence et recevra un prix de cession pour l'approvisionnement. Une analyse plus poussée à l'égard de l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation et à l'entente de partenariat figure aux rubriques «Situation de trésorerie et sources de financement» et «Contrat de licence, de développement et d'approvisionnement avec Endo Pharmaceuticals Inc.», ainsi qu'à la note 10 afférente aux états financiers.

Après la fin du deuxième trimestre, la société a annoncé qu'Endo avait choisi de se prévaloir de son option d'exercice de droits exclusifs de développer et de commercialiser *Urocidin*^{MC} à l'échelle mondiale. Par suite de cette décision, Endo assumera tous les frais de développement externe pour le produit.

Parallèlement, la société a annoncé qu'elle avait satisfait aux obligations associées à deux jalons en vertu du contrat de licence avec Endo, qui sera alors tenue de payer un total de 8 millions \$ US à Bioniche.

VUE D'ENSEMBLE

Bioniche est une société biopharmaceutique canadienne de recherche axée sur la technologie qui est engagée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits brevetés à l'intention des marchés de la santé humaine et de la santé animale partout dans le monde. La société emploie 199 personnes et compte trois unités d'exploitation : santé humaine, santé animale et salubrité des aliments. Le siège social de la société est situé à Belleville, en Ontario (Canada).

Principaux actifs de l'unité d'exploitation de la santé humaine

L'unité d'exploitation de la santé humaine de la société a des installations de recherche et de production et un groupe d'essais cliniques à Montréal, au Québec (Canada). Les activités de cette unité d'exploitation portent sur le développement de traitements novateurs contre le cancer chez l'humain, en mettant l'accent sur la recherche et le développement de la plate-forme technologique exclusive de la société du complexe ADN de la paroi cellulaire mycobactérienne [«MCC»] pour le traitement du cancer de la vessie et d'autres cancers, et de ses oligonucléotides qui, selon des études précliniques, s'annoncent prometteurs pour le traitement de la leucémie et d'autres cancers. La stratégie de la société consiste à développer ses traitements à l'aide d'essais cliniques de phase II, puis à établir des alliances pour achever les essais cliniques finaux et obtenir les approbations des organismes de réglementation pour la commercialisation.

La phase III des essais cliniques d'*Urocidin*^{MC}, marque de commerce de la technologie MCC pour le traitement du cancer de la vessie, est actuellement en cours auprès de patients souffrant d'un cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire qui est réfractaire (ne répond pas) à la thérapie standard. Le programme d'essais cliniques de phase III est actuellement mené en partenariat avec Endo dans le cadre du contrat de licence, de développement et d'approvisionnement daté du 10 juillet 2009.

Principaux actifs de l'unité d'exploitation de la santé animale

L'unité d'exploitation de la santé animale de la société développe, fabrique et commercialise des produits biopharmaceutiques destinés à la santé animale partout dans le monde. L'unité d'exploitation de la santé animale possède des installations de développement, de fabrication et de commercialisation de produits à Belleville, en Ontario (Canada); des installations de commercialisation et de production à Athens, en Géorgie (États-Unis), à Pullman, dans l'État de Washington (États-Unis), et à Armidale, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. La société a connu une croissance progressive en utilisant la biotechnologie pour proposer au marché de la santé animale des solutions novatrices qui répondent aux besoins évolutifs du secteur de la santé animale.

Les produits d'exploitation de l'unité d'exploitation de la santé animale, reconnue pour générer des bénéfices positifs avant intérêts, impôts et amortissement [«BAIIA»]¹, avant les frais de recherche et de développement, ont traditionnellement soutenu les grands projets de recherche et de développement de la société.

La société offre plus de 60 produits qui peuvent être classés surtout dans les groupes suivants : produits de reproduction et de transplantation d'embryons, produits à base d'hyaluronanes, produits immunostimulants, anticorps polyclonaux, vaccins et nutraceutiques. Ces produits sont vendus directement aux vétérinaires au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Europe, et par certains distributeurs dans le reste du monde.

Principaux actifs de l'unité d'exploitation de la salubrité des aliments

L'unité d'exploitation de la salubrité des aliments de la société – Bioniche Food Safety – a été fondée en juillet 2001. Elle s'occupe de la recherche, du développement, de la fabrication et de la commercialisation de produits biopharmaceutiques à usage vétérinaire visant à améliorer la salubrité des aliments et des réserves d'eau. Le principal projet de la division est le développement et la commercialisation d'un vaccin pour les bovins, *Econiche*^{MC}, utilisé pour réduire la propagation de la bactérie mortelle *E. coli* O157. Ce vaccin a été conçu pour abaisser la charge de bactéries pathogènes *E. coli* O157 chez les bovins et dans leurs déjections, atténuant ainsi la contamination de l'environnement, de la nappe phréatique et des installations de transformation du bétail. Il a été démontré que le vaccin a pour effet de réduire la quantité de bactéries excrétées par les bovins et le nombre d'animaux colonisés par la bactérie. Moins la bactérie se reproduit dans les bovins, moins elle est excrétée dans leurs déjections, ce qui amoindrit la contamination de l'environnement et des carcasses durant la transformation des aliments.

Le vaccin est désormais en vente, mais en quantités très limitées, et les premières ventes ont eu lieu à l'exercice 2008, en vertu d'un *Permis de dissémination de produits biologiques vétérinaires* accordé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments [«ACIA»] en décembre 2006.

1. Voir la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures».

Le 27 octobre 2008, la société a annoncé qu'*Econiche*^{MC}, premier vaccin au monde visant à réduire la propagation de la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*) O157 par les bovins, avait reçu l'homologation complète de vente de l'ACIA au Canada. Les ventes ont été restreintes en partie en raison de la capacité de production limitée et de la nécessité de fournir des vaccins à des fins de réglementation et d'études liées au marché.

La société, en collaboration avec la *Vaccine and Infectious Diseases Organization* [«VIDO»] de l'Université de la Saskatchewan et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, a financé deux chaires de recherche – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada [«CRSNG»] et Bioniche Industrial Research – portant sur des vaccins visant à réduire la contamination des aliments et de l'eau. Les deux titulaires des chaires sont Andrew Potter, Ph. D. (titulaire principal) et Wolfgang Köster, Ph. D. (titulaire adjoint). Les chaires de recherche ont été créées en vue d'entreprendre des recherches menant au développement d'autres vaccins destinés à la salubrité des aliments afin de combattre des maladies infectieuses chez les animaux, notamment la *Salmonella enteritidis*, la *Campylobacter jejuni* et la *Listeria*.

BUTS ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

L'objectif de la société est de déployer sa stratégie commerciale :

1. Exploiter les technologies brevetées existantes et continuer, par le truchement de son programme de développement de produits, à en améliorer la valeur thérapeutique prouvée pour l'être humain et l'animal.
2. Travailler au développement de ces technologies jusqu'à leur commercialisation, que ce soit seule ou avec des partenaires stratégiques.
3. Fabriquer autant de produits issus de son programme de développement de produits qu'elle le peut afin d'améliorer ses marges bénéficiaires, de protéger l'intégrité des produits de la société et d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

Objectifs – exercice 2010	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> • Achever l'essai clinique de phase III d'<i>Urocidin</i>^{MC} chez des patients atteints d'un cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire qui est réfractaire (ne répond pas) à la thérapie standard. 	<ul style="list-style-type: none"> • La société est en voie d'atteindre cet objectif. Le dernier patient qui participe au premier essai clinique de phase III a reçu sa dernière évaluation en avril 2010.
<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les activités de développement d'<i>Urocidin</i>^{MC} afin de recevoir des incitatifs à l'atteinte de jalons comme il est énoncé dans le contrat signé avec Endo. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les incitatifs à l'atteinte de jalons en vertu du contrat peuvent totaliser jusqu'à 110 millions \$ US. Ils sont liés à l'atteinte de jalons cliniques, réglementaires et commerciaux futurs. La société a atteint le premier jalon de 6,4 millions \$ [6,0 millions \$ US] en octobre 2009 et deux autres jalons en février 2010, totalisant 8,3 millions \$ [8,0 millions \$ US].
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un partenariat de commercialisation visant la technologie de la société destinée au cancer de la vessie à l'extérieur de l'Amérique du Nord ou pour le reste du monde. 	<ul style="list-style-type: none"> • Endo a une option d'acquisition des droits de commercialisation et de distribution d'<i>Urocidin</i>^{MC} à l'extérieur de l'Amérique du Nord jusqu'au 10 juillet 2010. En février 2010, la société a annoncé qu'Endo avait choisi de se prévaloir de son option d'exercice de droits exclusifs de développer et de commercialiser <i>Urocidin</i>^{MC} à l'échelle mondiale.
<ul style="list-style-type: none"> • Franchir de nouvelles étapes vers l'obtention d'une licence conditionnelle aux États-Unis pour notre vaccin <i>Econiche</i>^{MC} destiné aux bovins. 	<ul style="list-style-type: none"> • En février 2008, le vaccin est devenu admissible à une licence conditionnelle aux États-Unis. Pour que cette licence lui soit accordée, plusieurs étapes ont dû être franchies, y compris la production de trois lots de vaccins commerciaux consécutifs conditionnés dans des installations de fabrication approuvées aux États-Unis et répondant aux spécifications requises. • La société a satisfait à ces exigences et espère obtenir une licence conditionnelle au cours des mois à venir.

Objectifs – exercice 2010	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> Établir de nouvelles relations bancaires et obtenir de nouvelles facilités de crédit qui répondent aux besoins de crédit futurs. 	<ul style="list-style-type: none"> En juillet 2009, la société a remboursé le solde de sa facilité de crédit auprès de Valens U.S. ainsi que les frais connexes, pour un montant totalisant 5,8 millions \$ [5,2 millions \$ US]. La société évalue maintenant ses besoins de crédit futurs relativement aux activités prévues et aux efforts continus de recherche et de développement. La société prévoit obtenir de nouvelles facilités de crédit appropriées d'ici la fin de l'exercice 2010.
<ul style="list-style-type: none"> Développer, constituer et améliorer la gamme de produits de l'unité d'exploitation de la santé animale. 	<ul style="list-style-type: none"> Depuis bien des années, cette unité d'exploitation est la principale source de produits d'exploitation et de flux de trésorerie de la société. De nouvelles technologies et de nouveaux marchés émergent constamment et, par conséquent, certains des produits de la société nécessitent une mise à jour afin de demeurer concurrentiels. En outre, la société fait des investissements afin de saisir de nouvelles occasions sur le marché, tant pour les produits existants que les nouveaux produits.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET INCERTITUDE QUANT À LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Au 31 mars 2010, la société affichait des pertes importantes et avait un déficit cumulé de 95,0 millions \$.

La situation de trésorerie de la société, incluant les liquidités soumises à restrictions à la fin de mars 2010, s'établissait à 15,5 millions \$. Cette situation de trésorerie est attribuable au cumul à ce jour des flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation de 18,6 millions \$, qui comprend le paiement initial de 22,3 millions \$ [20 millions \$ US] lié au contrat de licence, de développement et d'approvisionnement comme il est expliqué ci-dessus, le remboursement de la facilité de crédit renouvelable et les frais connexes de 5,8 millions \$ [5,2 millions \$ US], la vente de droits de licence aux États-Unis visant un produit de santé animale en juillet 2009 pour 0,9 million \$ [0,8 million \$ US], la variation du fonds de roulement et le remboursement de la totalité des créanciers à payer en souffrance. De plus, la société a atteint les trois premiers jalons en vertu du contrat de licence, de développement et d'approvisionnement de 14,8 millions \$ [14,0 millions \$ US].

Par le passé, la société a financé ses besoins de liquidités principalement par des émissions d'actions, la vente de produits, les crédits d'impôt à l'investissement, la vente d'activités ou d'unités d'exploitation, des redevances, des incitatifs gouvernementaux, des émissions de titres de créance à long terme et une facilité de crédit renouvelable.

La société prévoit financer ses dépenses futures grâce à certains paiements à recevoir de son partenaire de licence à l'atteinte de jalons liés à la tenue du programme clinique d'*Urocidin*^{MC}. Bien que la société soit persuadée qu'elle atteindra ces jalons, qu'elle réussira à obtenir de nouvelles facilités de crédit et qu'elle maintiendra un BAIIA¹ solide avant les frais de recherche et de développement pour l'unité d'exploitation de la santé animale, ces événements sont tributaires de certains facteurs qui échappent à son contrôle. Si elle ne parvient pas à réaliser ses objectifs, elle pourrait devoir obtenir du financement supplémentaire ou restreindre ses activités de développement et l'exploitation.

1. Voir la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures».

CONTRAT DE LICENCE, DE DÉVELOPPEMENT ET D'APPROVISIONNEMENT AVEC ENDO PHARMACEUTICALS INC.

Le 10 juillet 2009, Bioniche a annoncé qu'elle avait atteint son objectif visant à conclure un partenariat stratégique en vue de la commercialisation d'*Urocidin*^{MC}. Ce partenariat stratégique a été réalisé avec Endo Pharmaceuticals Inc. de Chadds Ford, en Pennsylvanie, société cotée en Bourse (ENDP – NASDAQ). Endo est une société spécialisée du secteur pharmaceutique dont les activités sont axées sur la recherche, le développement, la vente et la commercialisation de produits pharmaceutiques sur prescription de marque et génériques utilisés pour le traitement et la gestion de la douleur, de l'hyperactivité de la vessie et du cancer de la prostate, entre autres catégories. L'historique d'Endo remonte à 1920. Endo a repris ses activités à titre de division de Dupont Merck en 1994, est devenue indépendante grâce à un rachat par la direction auprès de Dupont Merck Pharmaceutical Company en 1997, et est devenue une société ouverte en 2000. Depuis, Endo a multiplié ses produits d'exploitation par dix. Endo commercialise ses produits pharmaceutiques de marque auprès de médecins en gestion de la douleur, d'urologues, de neurologues, de chirurgiens, d'oncologues, d'endocrinologues et de médecins en soins primaires. De plus amples renseignements, y compris les communiqués de presse déjà parus, figurent sur le site www.endo.com.

En vertu du contrat de licence, de développement et d'approvisionnement (le «contrat»), Endo a obtenu par licence, auprès de Bioniche, des droits de développement et de commercialisation d'*Urocidin*^{MC} (maintenant aussi connu sous le nom de EN3348), visant le traitement du cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire. Les territoires visés par la licence comprennent les États-Unis, le Mexique et, sous réserve de droits de commercialisation conjointe, le Canada. Le contrat comprend aussi une option de 12 mois visant l'expansion du territoire pour y inclure des droits mondiaux de commercialisation.

À la signature du contrat, Bioniche a reçu un paiement au comptant initial de 20 millions \$ US. La société aurait aussi pu recevoir des paiements additionnels allant jusqu'à 110 millions \$ US liés à l'atteinte de jalons cliniques, réglementaires et commerciaux futurs, dont certains ont été atteints. En plus des paiements susmentionnés, Bioniche a conservé des droits exclusifs de fabrication du produit et recevra un prix de cession interne lié au chiffre d'affaires net en contrepartie de l'approvisionnement d'Endo dans le produit commercial, par suite de l'approbation réglementaire. Bioniche est d'avis que le contrat se traduit par des avantages économiques plus favorables que ceux de la plupart des contrats de partenariat biotechnologique et pharmaceutique et qu'Endo est le partenaire optimal en développement et en commercialisation en raison de son expertise du marché et du secteur. Endo a aussi obtenu un droit prioritaire pour négocier d'autres utilisations cliniques de la technologie MCC, lorsque ces utilisations ont trait à des maladies urologiques ou pelviennes. Si Endo choisit de ne pas entamer de telles négociations et qu'elles sont réalisées à la satisfaction mutuelle des deux parties dans un délai préétabli, la société n'aura pas d'autres obligations, et Endo n'aura pas d'autres droits.

Le 12 février 2010, la société a annoncé qu'Endo avait choisi de se prévaloir de son option d'exercice de droits exclusifs de développer et de commercialiser *Urocidin*^{MC} à l'échelle mondiale. Par suite de cette décision, Endo assume tous les frais de développement externe restants pour le produit. Bioniche est d'avis que le financement du développement et les paiements prévus à l'atteinte de jalons seront suffisants pour couvrir ses dépenses autres qu'en capital jusqu'à la date de la première approbation d'*Urocidin*^{MC} aux États-Unis. Dans tous les cas, la société est à l'affût d'un financement de tiers autre qu'en capitaux propres afin de créer une capacité de production commerciale suffisante pour *Urocidin*^{MC}.

FAITS SAILLANTS DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE 2010

La rubrique qui suit présente un sommaire de certains faits saillants de la société qui ne sont pas précisément mentionnés dans d'autres rubriques du présent rapport de gestion. Les faits saillants scientifiques et les autres nouvelles concernant la société sont présentés plus loin à la rubrique «Rendement sectoriel».

Bioniche reçoit un investissement de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario pour l'aménagement d'une unité de fermentation à son nouveau centre de fabrication de vaccins

Le 19 avril 2010, la société a annoncé qu'elle a obtenu un investissement de 0,75 million \$ de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario qui facilitera la progression des technologies du laboratoire à l'application commerciale.

Selon Bioniche, les producteurs de bovins canadiens souhaitent changer leurs pratiques pour prévenir la contamination par E. coli O157 sur leurs fermes

Le 16 mars 2010, la société a publié les résultats d'un sondage mené auprès de 771 éleveurs canadiens de bovins laitiers et de boucherie qui révèle que la majorité d'entre eux sont disposés à modifier leurs pratiques à la ferme pour prévenir la contamination par E. coli O157.

Bioniche annonce qu'elle a atteint les deuxième et troisième jalons en vertu du contrat de licence

Le 12 février 2010, la société a annoncé qu'elle avait satisfait aux obligations associées aux deuxième et troisième jalons, ce qui lui a valu de recevoir 5,0 millions \$ US et 3,0 millions \$ US d'Endo.

Bioniche annonce qu'elle a atteint le premier jalon en vertu du contrat de licence

Le 6 novembre 2009, la société a annoncé qu'elle avait satisfait aux obligations associées au premier jalon, ce qui lui a valu de recevoir 6 millions \$ US d'Endo.

Bioniche rembourse sa facilité de crédit renouvelable

Le 20 juillet 2009, la société a annoncé qu'elle avait remboursé sa facilité de crédit auprès de Valens U.S. ainsi que les frais connexes, pour un montant totalisant 5,8 millions \$ [5,2 millions \$ US].

Valens a accordé un financement à la société dans une période où elle éprouvait des difficultés à prendre de l'expansion, ce qui a permis à celle-ci de faire avancer sa technologie contre le cancer de la vessie à la phase III des essais cliniques ainsi que d'obtenir une pleine licence pour Econiche^{MC}, son vaccin contre E. coli O157, au Canada.

Bioniche vend des droits de licence aux États-Unis visant le Ketamine

Le 22 juillet 2009, la société a vendu ses droits de licence aux États-Unis visant le Ketamine, produit de santé animale, à Bioniche Teoranta pour un produit de 800 000 \$ US.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente, pour les périodes indiquées, un sommaire des états des résultats consolidés intermédiaires.

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

	2010			2009		
	T3	Cumul à ce jour		T3	Cumul à ce jour	
Pour les neuf mois terminés les 31 mars		\$	%		\$	%
Produits	15,6	36,5	100 %	7,4	23,9	100 %
Charges						
Coût des ventes	3,1	9,2	25 %	3,3	10,5	44 %
Administration	1,7	5,1	14 %	1,6	4,7	20 %
Frais de commercialisation et de vente	1,6	4,5	12 %	1,3	4,7	20 %
BAIIA* avant frais de recherche et de développement	9,2	17,7	48 %	1,1	4,0	17 %
Frais de recherche et de développement, montant net	4,0	14,9	41 %	3,1	9,2	38 %
Intérêts, impôts, amortissement	0,8	2,6	7 %	1,0	3,5	15 %
Perte nette et résultat étendu	4,4	0,3	1 %	(3,1)	(8,7)	(37) %

* Le BAIIA désigne le «bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement». Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures» ci-après.

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2010 PAR RAPPORT AU TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

Produits d'exploitation consolidés

Les produits d'exploitation consolidés de la société pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 se sont établis à 15,6 millions \$ comparativement à 7,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2009. Cette progression des produits d'exploitation est attribuable à la comptabilisation des paiements reçus d'Endo à l'atteinte des deuxième et troisième jalons relativement au contrat de développement, de commercialisation et d'approvisionnement visant *Urocidin*^{MC} de 8,3 millions \$ [8,0 millions \$ US], atténuée par un recul des ventes de la division de la santé animale, qui se ressent encore du contexte de récession sur tous les marchés.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRODUITS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR UNITÉ D'EXPLOITATION

(en millions de dollars canadiens)

	2010	2009	Croissance	2010	2009	Croissance
	T3	T3		Cumul à ce jour	Cumul à ce jour	
Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 mars	\$	\$	%	\$	\$	%
Santé animale – Canada	1,8	2,1	(13) %	5,2	6,2	(16) %
Santé animale – États-Unis	3,2	3,9	(19) %	9,6	12,8	(25) %
Santé animale – Australie	0,7	0,5	40 %	2,7	3,2	(16) %
Santé animale – Europe	0,4	0,7	(40) %	1,5	1,7	(11) %
<i>Total partiel – Santé animale</i>	6,1	7,2	(15) %	19,0	23,9	(20) %
Gain à la vente d'actifs incorporels	–	–		0,9	–	
Santé humaine, octroi de licences – Canada	9,5	–		16,6	–	
Total des produits d'exploitation présentés	15,6	7,2	117 %	36,5	23,9	53 %

CHARGES AUTRES QUE LES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

(en millions de dollars canadiens)

	2010			2009		
	T3	Cumul à ce jour		T3	Cumul à ce jour	
Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 mars	\$	\$	%	\$	\$	%
Produits	15,6	36,5	100 %	7,4	23,9	100 %
Charges						
Coût des ventes	3,1	9,2	25 %	3,3	10,5	44 %
Administration	1,7	5,1	14 %	1,6	4,7	20 %
Ventes et commercialisation	1,6	4,5	12 %	1,3	4,7	20 %
Total partiel	6,4	18,8	52 %	6,2	20,0	84 %
Éléments sans incidence sur la trésorerie et autres						
Amortissement	0,4	1,4	4 %	0,8	2,9	12 %
Intérêts	0,2	0,5	1 %	0,2	0,5	2 %
Conversion de devises	0,2	0,5	1 %	0,0	0,0	
Total partiel	0,8	2,4	7 %	1,1	3,4	14 %
Total des charges	7,2	21,3	58 %	7,3	23,3	99 %

Coût des ventes

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, la marge brute sur les ventes de produits s'est établie à 3,0 millions \$, contre 4,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute a totalisé 49,3 %, en regard de 54,9 % au troisième trimestre de l'exercice 2009. La marge brute en pourcentage des ventes a baissé un peu cette année, surtout en raison de l'incidence de la récession sur les ventes de produits.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en millions de dollars canadiens)

	2010		2009	
	T3	Cumul à ce jour	T3	Cumul à ce jour
Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 mars	\$	\$	\$	\$
Produits				
Produits d'exploitation tirés des produits	6,1	19,1	7,4	23,9
Vente de la licence visant le Ketamine	–	0,9	–	–
Octroi de licences et collaborations de recherche	9,5	16,6	–	–
	15,6	36,5	7,4	23,9
Coût des ventes	3,1	9,2	3,3	10,5
Marge brute	12,5	27,4	4,0	13,4
Marge brute sur les ventes de produits	3,0	9,9	4,0	13,4
Marge brute en pourcentage des ventes de produits	49,3 %	51,9 %	54,9 %	56,0 %

Administration, ventes et commercialisation

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, les charges d'administration et les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 3,3 millions \$, contre 2,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2009. La direction prévoit que les charges d'administration et les frais de commercialisation augmenteront à nouveau d'ici la fin de l'exercice 2010 afin d'assurer la pérennité et la croissance de l'entreprise.

Frais de recherche et de développement

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, les frais de recherche et de développement ont totalisé 5,1 millions \$, en regard de 3,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2009. La majeure partie de ces frais est attribuable au programme d'essais cliniques continus de phase III pour le traitement contre le cancer de la vessie avec *Urocidin*^{MC} et à l'importance plus grande accordée au développement de produits de reproduction et de vaccins de la division de la santé animale.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT, MONTANT BRUT

(en millions de dollars canadiens)

	2010			2009		
	T3	Cumul à ce jour		T3	Cumul à ce jour	
Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 mars	\$	\$	%	\$	\$	%
Secteurs clés						
Santé animale	0,8	2,2	17 %	0,4	1,4	13 %
Salubrité des aliments	0,5	1,2	9 %	0,5	1,4	13 %
Santé humaine	3,8	9,9	75 %	2,7	7,8	74 %
Frais de recherche et de développement, montant brut	5,1	13,2	100 %	3,6	10,6	100 %

Bénéfice net et résultat étendu consolidés

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, le résultat net de base et dilué par action a totalisé 0,06 \$, contre un résultat par action de (0,04) \$ pour la période correspondante de l'exercice 2009. Au 31 mars 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation totalisait 72 349 969, en regard de 71 411 362 pour la période correspondante de l'exercice 2009.

BAIIA* avant frais de recherche et de développement

CALCUL DU BAIIA

(en millions de dollars canadiens)

	2010		2009	
	T3	Cumul à ce jour	T3	Cumul à ce jour
	\$	\$		\$
Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 mars				
Bénéfice (perte) avant frais de recherche et de développement	8,4	15,3	0,0	0,6
Ajouter (déduire) :				
Amortissement	0,4	1,4	0,8	2,9
Frais de financement	0,2	0,5	0,2	0,5
Conversion de devises	0,2	0,5	0,0	0,0
BAIIA avant frais de recherche et de développement	9,2	17,7	1,1	4,0

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, le BAIIA avant les frais de recherche et de développement totalisait 9,2 millions \$, contre 1,1 million \$ pour la période correspondante de l'exercice 2009.

APERÇU DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

APERÇU DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

(en millions de dollars canadiens)

	2010			2009				2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits	15,6	13,7	7,1	9,2	7,4	8,6	8,1	7,9
Bénéfice (perte) avant frais de recherche et de développement	8,4	0,5	0,2	0,7	0,0	0,5	0,1	(0,2)
Bénéfice net (perte nette)	4,4	(2,4)	(6,8)	(1,8)	(3,0)	(2,4)	(3,3)	(3,7)
Résultat net de base et dilué par action	0,06	(0,04)	(0,09)	(0,03)	(0,04)	(0,03)	(0,05)	(0,06)

Fluctuations des résultats d'exploitation consolidés

La société prévoit que ses résultats d'exploitation consolidés connaîtront dans l'avenir des fluctuations importantes d'une période à l'autre. Les résultats d'exploitation trimestriels et annuels devraient être influencés dans un avenir prévisible par plusieurs facteurs, dont le calendrier des essais cliniques, le moment des approbations des organismes de réglementation pour la commercialisation des produits, le progrès et le calendrier des dépenses liées aux efforts de commercialisation, le moment de la réception des produits d'exploitation tirés de la vente de produits et, surtout, l'atteinte de jalons. En raison de ces fluctuations, la société est d'avis que la comparaison des résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre n'est pas représentative de son rendement futur, particulièrement si l'on tient compte de la signature de l'opération de partenariat décrite plus haut.

FAITS SAILLANTS DU BILAN CONSOLIDÉ

Actif

Les actifs à court terme de la société au 31 mars 2010 totalisaient 30,1 millions \$, en regard de 16,9 millions \$ au 30 juin 2009. La hausse du niveau de l'actif a principalement découlé de la signature de l'entente de partenariat visant *Urocidin*^{MC} décrite plus haut. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les liquidités soumises à restrictions, ont totalisé 15,5 millions \$ au 31 mars 2010, comparativement à 7,2 millions \$ au 30 juin 2009.

Les actifs à long terme au 31 mars 2010 atteignaient 19,3 millions \$, comparativement à 17,8 millions \$ au 30 juin 2009.

Passif et capitaux propres

Au 31 mars 2010, le fonds de roulement net¹ de la société s'établissait à 21,2 millions \$, compte non tenu de la tranche échéant à moins d'un an des produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables, comparativement à un fonds de roulement négatif de 0,5 million \$ au 30 juin 2009. Les capitaux propres au 31 mars 2010 s'élevaient à 10,0 millions \$, par rapport à 9,1 millions \$ au 30 juin 2009.

Au 31 mars 2010, le passif à long terme s'établissait à 10,5 millions \$, compte non tenu des produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables de 19,7 millions \$, en regard de 8,2 millions \$ au 30 juin 2009. Cette augmentation reflète la tranche à long terme du remboursement exigé de l'aide gouvernementale à l'Office des technologies industrielles (OTI, anciennement PTC) de 3,1 millions \$, moins les remboursements liés aux contrats de location-exploitation et à la dette à long terme. Le paiement initial lié au contrat de licence conclu avec Endo est reflété à titre de produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables, la tranche échéant à moins d'un an étant de 1,5 million \$, et la tranche à long terme, de 19,7 millions \$. Le total des produits d'exploitation reçus s'est établi à 22,3 millions \$, montant qui sera comptabilisé en résultat au cours des 15 prochains exercices.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les neuf mois terminés le 31 mars 2010, les flux de trésorerie d'exploitation de la société se sont établis à 18,6 millions \$, en regard de flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 6,7 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2009. Cette hausse est principalement attribuable à l'atteinte des trois premiers jalons en vertu du contrat de licence, de développement et d'approvisionnement avec Endo Pharmaceuticals, s'élevant à 15,3 millions \$ [15,0 millions \$ US], et du paiement initial de 22,3 millions \$ [20,0 millions \$ US] en vertu du même contrat.

Les activités d'investissement de la société ont nécessité des flux de trésorerie de 2,9 millions \$ au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2010, principalement affectés aux coûts de construction de 3,7 millions \$ du centre de fabrication de vaccins à Belleville, en Ontario, contrebalancés par l'aide gouvernementale et le produit de la vente de la licence d'un produit.

RENDEMENT SECTORIEL

Les informations financières sectorielles présentent une analyse des activités de la société en fonction de ses unités d'exploitation.

Division de la santé humaine

Au cours du trimestre, des efforts importants ont été déployés par la société pour faire avancer son programme d'essais cliniques de phase III, qui est mené en partenariat avec Endo et s'échelonne sur les prochaines années.

¹ Voir la rubrique «Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures».

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, les produits tirés de l'octroi de licences de respectivement 0,4 million \$ et 1,1 million \$ ont été comptabilisés, reflétant ainsi l'amortissement du paiement initial d'Endo à la signature du contrat de développement, de commercialisation et d'approvisionnement d'*Urocidin*^{MC}. Le montant total reçu de 22,3 millions \$ sera constaté au cours des 15 prochains exercices. Les produits de 8,3 millions \$ [8,0 millions \$ US] tirés de l'atteinte des jalons en vertu du même contrat ont également été comptabilisés au cours du trimestre considéré, atteignant un total de 14,7 millions \$ [14,0 millions \$ US] pour les neuf mois terminés le 31 mars 2010.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, les frais de recherche et de développement bruts ont totalisé respectivement 3,8 millions \$ et 9,9 millions \$, comparativement à 2,7 millions \$ et 7,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009. L'augmentation à ce jour de 2,1 millions \$, ou 27 %, est principalement attribuable au programme de développement clinique d'*Urocidin*^{MC} de phase III en cours.

Par suite de la signature d'un contrat de licence, de développement et d'approvisionnement visant *Urocidin*^{MC} le 10 juillet 2009, la société est tenue de faire des versements annuels au comptant de 0,96 million \$ pendant cinq ans à l'Office des technologies industrielles (OTI, anciennement PTC) d'Industrie Canada, devant commencer au plus tôt en juin 2010. La juste valeur de ce remboursement a été présentée distinctement à titre d'aide gouvernementale remboursable pour un montant de 3,9 millions \$.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, les incitatifs gouvernementaux se sont chiffrés à respectivement 1,1 million \$ et 2,3 millions \$, en regard de 0,4 million \$ et 1,4 million \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009.

Division de la santé animale

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, les ventes de produits de la division de la santé animale ont atteint respectivement 6,1 millions \$ et 19,1 millions \$, comparativement à 7,4 millions \$ et 23,9 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009. Cette diminution de 21 % est attribuable aux promotions des ventes au cours du dernier trimestre de l'exercice 2009, au contexte de récession sur tous les marchés et à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours des neuf premiers mois de l'exercice. Pendant le premier trimestre, la division de la santé animale a réalisé un gain à la vente d'un enregistrement réglementaire aux États-Unis visant le *Ketamine*, pour un produit de 0,9 million \$.

Les charges engagées au cours des trois mois et des neuf mois terminés le 31 mars 2010 se sont élevées à respectivement 4,6 millions \$ et 13,7 millions \$, en regard de 4,9 millions \$ et 15,7 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009, en raison des niveaux de ventes moins élevés, se traduisant par un coût des ventes moins important et une réduction des frais de commercialisation et de vente découlant des variations de l'effectif.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, les frais de recherche et de développement bruts ont totalisé respectivement 0,8 million \$ et 2,2 millions \$, comparativement à 0,4 million \$ et 1,4 million \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009. Cette augmentation découle de la plus grande importance accordée à la mise au point de vaccins et de produits de reproduction.

Division de la salubrité des aliments

La société persévère dans ses efforts de commercialisation et reçoit de bons indices de soutien, particulièrement dans les provinces canadiennes d'Ontario et de Québec. La société poursuit son plan de construction d'installations de fabrication de vaccins pour permettre la production à grande échelle d'*Econiche*^{MC} et d'autres vaccins destinés à la salubrité des aliments et à la santé animale. Cette installation devrait être achevée au début de 2011.

Le financement de l'agrandissement de l'installation de fabrication de vaccins provient en partie du programme Stratégie d'investissement dans le secteur de la fabrication de pointe du ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario, qui contribue pour 10,0 millions \$ sous la forme d'un prêt fondé sur un pourcentage des dépenses admissibles engagées. Au 31 mars 2010, un montant de 2,9 millions \$ avait été reçu en vertu de ce programme. Le programme Agri-débouchés du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada a pour sa part contribué pour 5 millions \$ sous la forme

d'un prêt fondé sur un pourcentage des dépenses admissibles engagées. Au 31 mars 2010, un montant de 1,2 million \$ avait été reçu en vertu de ce programme. L'OTI d'Industrie Canada fournit un financement de 5 millions \$ sous la forme d'un prêt remboursable. Un montant additionnel de 5 millions \$ a été obtenu sous la forme d'un prêt de la Banque de développement du Canada. Toutefois, le solde des débours de 3,25 millions \$ sera consenti seulement au fur et à mesure que la société engage certaines dépenses admissibles.

Les charges engagées au cours des trois mois et des neuf mois terminés le 31 mars 2010 se sont élevées à respectivement 0,5 million \$ et 1,5 million \$, en regard de 0,2 million \$ et 1,2 million \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009. La société poursuit son programme d'information et de sensibilisation axé sur les dangers de la bactérie *E. coli* O157 et sur l'importance de la salubrité des aliments et de la sécurité environnementale. Une aide au financement du développement de marché pour le vaccin destiné aux bovins contre l'*E. Coli* O157 de la société continue d'être accordée dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales [«DECOR»] sous la forme d'une subvention de 2,0 millions \$ fondée sur les dépenses admissibles. Au 31 mars 2010, la société avait comptabilisé une tranche de 1,7 million \$ de cette subvention, moins une retenue de 10 % à recevoir qui a été actualisée au taux de 5,69 %. Le montant admissible, moins l'escompte, a été déduit des frais de commercialisation correspondants.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, cette division a engagé des frais de recherche et de développement bruts de respectivement 0,5 million \$ et 1,2 million \$, comparativement à 0,5 million \$ et 1,4 million \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2009. La société a poursuivi ses efforts de développement dans l'attente de l'approbation du produit par l'organisme de réglementation pertinent aux États-Unis.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière et flux de trésorerie

Au 31 mars 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société s'établissaient à environ 15,5 millions \$, principalement grâce aux activités d'exploitation à ce jour, dont le paiement initial de 20 millions \$ US et les paiements à l'atteinte de jalons de 14 millions \$ US reçus d'Endo. Par le passé, la société a financé ses dépenses principalement au moyen d'appels publics à l'épargne et de placements privés visant des actions ordinaires, de l'émission de titres de créance et des incitatifs gouvernementaux obtenus pour les dépenses scientifiques admissibles. Les activités de la division commerciale de la société (santé animale) ont été financées par les flux de trésorerie autogénérés de cette division, au moyen de facilités bancaires commerciales et de contrats de location-acquisition conclus avec des fournisseurs de matériel. La société continuera d'utiliser ces sources de financement à mesure qu'elles seront générées par l'exploitation ou lorsque de nouvelles lignes de crédit ou facilités de crédit à long terme deviendront disponibles. Les flux de trésorerie d'exploitation comprennent les paiements prévus à l'atteinte de jalons au cours des mois à venir, qui seront affectés au financement des engagements de développement continus liés au programme d'essais cliniques de phase III pour le traitement du cancer de la vessie. Puisque l'atteinte des jalons et les facilités de dette dépendent d'un certain nombre de facteurs échappant au contrôle de la société, de l'incertitude subsiste quant à la capacité de la société à poursuivre ses activités.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La politique de la société en matière de trésorerie consiste à investir les fonds qui ne sont pas requis immédiatement dans des instruments à court terme selon une stratégie d'investissement fondée sur la préservation du capital. Les investissements sont effectués principalement dans des certificats de placement garanti [«CPG»] et des comptes d'épargne à intérêt élevé, deux instruments émis par des banques à charte canadiennes. Au 31 mars 2010, un montant d'environ 9,7 millions \$ était détenu dans des comptes d'épargne à intérêt élevé.

Au 31 mars 2010, la société disposait de liquidités soumises à restrictions de 0,05 million \$. Ce financement a été reçu dans le cadre de l'aide gouvernementale susmentionnée accordée sous forme de prêts. Les agences gouvernementales participantes ont accepté de consentir les débours en vertu des conventions avant la soumission des réclamations. Les débours reçus à l'avance ne peuvent être affectés qu'aux dépenses liées à la construction du centre de fabrication de vaccins en santé animale et en salubrité des aliments à Belleville, en Ontario. Ces avances seront entièrement comptabilisées d'ici le 30 juin 2010.

Opérations entre parties liées

Le 3 juin 2005, la société a conclu un contrat de location de dix ans à l'égard d'une installation située au 275, avenue Labrosse, à Pointe-Claire, au Québec. L'installation est louée à la société par une société détenue et contrôlée par Graeme McRae, président du conseil d'administration et président et chef de la direction de la société. Selon les modalités du bail modifié, la société avait l'option d'acquérir l'installation jusqu'au 28 mai 2010 en prenant en charge le solde de l'emprunt.

Cette opération a été comptabilisée comme une obligation au titre d'un contrat de location-acquisition, telle qu'elle est présentée à la note 10 afférente aux états financiers consolidés annuels de la société. L'installation compte 14 000 pieds carrés et pourrait servir dans l'avenir comme locaux additionnels de fabrication. Cette installation permettra à la société d'augmenter la capacité de production existante du MCC afin de pouvoir répondre à la demande éventuelle prévue d'*Urocidin*^{MC} sur le marché nord-américain.

Au cours du trimestre, un montant total de 13 000 \$ a été versé aux administrateurs pour des services de consultation rendus.

Arrangements hors bilan

À ce jour, la société n'a entretenu aucune relation avec des entités non consolidées ou des partenaires financiers, comme des entités de financement structuré ou des structures d'accueil, qui sont créées dans le but de conclure des arrangements hors bilan ou à d'autres fins spécifiques ou limitées. À l'exception des contrats de location-exploitation de la société et des autres engagements figurant aux présentes, la société ne compte pas d'opérations hors bilan.

Actions ordinaires en circulation

Au 12 mai 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation de la société totalisait 72 700 000. En outre, la société comptait 1 700 000 bons de souscription en circulation et 5 500 000 options en cours, échangeables à l'exercice contre une action ordinaire. Les actions privilégiées de série II assorties de droits de conversion peuvent être échangées contre un maximum de 6 500 000 actions ordinaires. Après dilution, le nombre équivalent d'actions ordinaires en circulation s'élèverait à 85 900 000.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Le rapport de gestion de la société est préparé d'après ses états financiers consolidés, lesquels ont été dressés selon les PCGR du Canada. La société a établi les conventions comptables suivantes qui, à son avis, exigent de la part de la direction qu'elle pose des jugements hautement subjectifs et ait souvent recours à des estimations relativement à des questions fondamentalement incertaines qui pourraient changer ultérieurement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts pourraient s'avérer importants.

La préparation de ces états financiers exige que la société fasse des estimations et pose des jugements qui influent sur les montants constatés des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur les montants correspondants constatés des actifs et des passifs éventuels. La société revoit ses estimations de façon continue, y compris ses besoins en matière de liquidités, en évaluant les activités planifiées de recherche et de développement et les exigences administratives, la fidélisation du personnel clé, les essais cliniques nécessaires, les besoins du marché pour ses candidats-médicaments et d'autres hypothèses commerciales importantes.

Provision pour créances douteuses

La société constitue une provision pour créances douteuses relativement à ses débiteurs. Elle examine régulièrement ses débiteurs afin de déterminer si certains comportent un risque de non-recouvrabilité élevé, et, dans l'affirmative, ces derniers sont inclus dans la provision. Selon l'information disponible, la société croit que la provision pour créances douteuses est appropriée; cependant, les radiations réelles peuvent excéder le montant de la provision comptabilisé.

Provisions pour désuétude des stocks

Les provisions pour stocks sont comptabilisées en résultat lorsqu'il est déterminé que certains éléments des stocks ne satisfont pas aux exigences établies en matière de qualité et de réglementation à des fins de vente. La société ne constitue pas de provisions générales pour désuétude des stocks. Elle examine régulièrement ses stocks à des fins de désuétude et d'évaluation. En cas de baisse des prix de vente et de la demande des stocks, il est possible que des provisions additionnelles pour désuétude et évaluation soient nécessaires. La société doit faire un certain nombre d'estimations afin d'établir les provisions pour désuétude des stocks. Les stocks sont régulièrement examinés par produit, et toute moins-value est portée en réduction du coût des ventes.

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est moins élevée, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût tient compte des matières premières, de la main-d'œuvre directe et de l'imputation des coûts indirects.

Crédits d'impôt à l'investissement remboursables

La société engage des frais de recherche et de développement qui donnent droit à des crédits d'impôt à l'investissement provinciaux remboursables. Les montants des crédits d'impôt à l'investissement constatés se fondent sur les estimations des montants qui pourraient être recouverts et sont assujettis à une vérification par les autorités fiscales. Par conséquent, ces montants peuvent varier. Le montant des crédits d'impôt à l'investissement remboursables à recevoir au 31 mars 2010 était de 0,3 million \$ [0,1 million \$ au 30 juin 2009].

Provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs

La société a comptabilisé une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs qui ont principalement trait aux pertes d'exploitation ainsi qu'à la recherche et aux reports prospectifs au titre des frais de recherche. Les économies fiscales connexes ne se concrétiseront probablement pas si l'on se fie aux résultats historiques, aux bénéfices imposables futurs estimatifs et aux stratégies de planification fiscale de la société dans les territoires compétents. Toutefois, la mise en œuvre de stratégies de planification fiscale futures ou la réalisation d'un bénéfice imposable futur dans ces territoires pourraient entraîner la constatation d'une partie ou de la totalité de ces reports, ce qui occasionnerait une augmentation substantielle des résultats d'exploitation de la société grâce au recouvrement d'impôts futurs.

Rémunération à base d'actions

La société dispose d'un régime de rémunération à base d'actions pour les administrateurs, les dirigeants, les employés et les conseillers, pour lequel elle applique la comptabilisation à la juste valeur. La juste valeur des options sur actions attribuées est établie à la date de mesure à l'aide du modèle de Black et Scholes, puis passée en charges sur la période d'acquisition des droits rattachés aux options, et l'augmentation en résultant est portée au surplus d'apport. Les hypothèses qui influent sur l'application de la méthode de la juste valeur comprennent le calcul des facteurs de volatilité du cours de notre action et la durée prévue des options émises.

Évaluation de la dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs à long terme

La dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs à long terme est évaluée en fonction d'un jugement prudent et d'estimations importantes, dont celles liées aux ventes unitaires, aux marges brutes, au coût des ventes, à la taille et à la pénétration du marché, aux frais de vente et de commercialisation et à leur calendrier prévu. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test annuel, et les actifs à long terme font l'objet de tests en présence d'indices d'une dépréciation. Au cours des exercices terminés les 30 juin 2009 et 2008, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation d'actifs à long terme ni d'écart d'acquisition.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA») a publié le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui remplace le chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et le chapitre 3450, «Frais de recherche et de développement», et qui établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Pour la société, cette norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009. L'application de ces nouvelles prises de position n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la société.

En mai 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», en vue d'accroître les informations à fournir à l'égard des évaluations de la juste valeur des instruments financiers et du risque d'illiquidité. Ces modifications exigent que soit établie une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées dans les évaluations de la juste valeur. La juste valeur des actifs et des passifs inclus dans le premier niveau est établie en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs inclus dans le deuxième niveau sont évalués au moyen de données d'entrée autres que les prix cotés pour lesquels toutes les données d'entrée importantes sont directement ou indirectement observables. Les évaluations du troisième niveau reposent sur des données d'entrée qui ne sont pas observables, mais qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les modifications au chapitre 3862 sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels de la société des périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010.

L'ICCA a publié les chapitres suivants de son *Manuel* : le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», qui remplace le chapitre 1581, «Regroupements d'entreprises»; le chapitre 1601, «États financiers consolidés»; le chapitre 1602, «Participations ne donnant pas le contrôle»; et le chapitre 1625, «Réévaluation intégrale des actifs et des passifs». Pour la société, ces normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011, et l'adoption anticipée est permise.

Les normes sur les regroupements d'entreprises (ICCA 1582, 1601 et 1602) ont été harmonisées avec les normes convergées de l'IASB et du FASB sur les regroupements d'entreprises et leurs indications sur la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle. Parallèlement, des modifications ont été apportées aux chapitres 1625 et 3251 du *Manuel de l'ICCA* afin d'en retirer les indications qui ne s'appliquent plus et de rendre ces normes conformes à la série de normes sur les regroupements d'entreprises.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

L'ICCA remplacera les PCGR du Canada par les Normes internationales d'information financière («IFRS») sur une période transitoire qui prendra fin en 2011. À compter de l'exercice 2012, la société adoptera entièrement les IFRS, y compris les données comparatives retraitées pour 2011.

Le 31 mars 2010, avec l'assistance d'experts externes en IFRS, la société a terminé une étude diagnostique sur la conversion de ses états financiers consolidés aux IFRS. Cette étude, et le rapport qui en a découlé, détermine les principales différences dans les comptes de la société entre les PCGR du Canada actuels et les normes IFRS et évalue leur incidence sur les processus d'affaires et les systèmes d'information. Elle évalue également la complexité des préparatifs et de la mise en œuvre et établit les ressources nécessaires à la conversion.

Bien que la société prévoie une incidence raisonnable dans de nombreux secteurs liés à la communication de l'information, les secteurs suivants sont considérés comme des secteurs de priorité absolue dans les efforts de planification et de mise en œuvre :

1. la présentation des états financiers et les informations à fournir;
2. les questions liées à la première application des IFRS, y compris les rapprochements pendant la transition;
3. les considérations entourant la dépréciation d'actifs et les méthodes de mesure;
4. les immobilisations corporelles;
5. les produits d'exploitation;
6. les contrats de location.

En s'appuyant sur l'étude diagnostique terminée au deuxième trimestre, la société a préparé un plan de conversion détaillé qu'elle mettra maintenant à exécution. Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir de façon définitive l'incidence de la conversion aux IFRS sur les états financiers consolidés ni l'incidence possible sur les activités, puisque le plan de conversion n'est pas achevé et que les normes comptables et leurs interprétations connexes continuent d'être modifiées. L'une des premières étapes essentielles pour obtenir cette compréhension consiste à dresser un jeu d'états financiers selon les IFRS qui se compare aux états financiers dressés selon les PCGR du Canada actuels, de sorte à pouvoir examiner à fonds et évaluer les informations additionnelles à fournir et les options disponibles à la première application des IFRS.

Dans ses prochains rapports trimestriels et annuels, la société présentera des mises à jour sur ses activités liées aux IFRS, y compris un sommaire de son plan de mise en œuvre, les grandes lignes des principales différences entre la pratique actuelle et les IFRS et, dans la mesure du possible, des exemples d'informations à fournir et de rapprochements des comptes des états financiers.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES

Les mesures suivantes utilisées dans le rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR du Canada et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Le **BAIIA** désigne le «bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et gain ou perte de change». La société considère le BAIIA comme une mesure efficace de l'apport de chaque secteur de la société aux résultats. De l'avis de la direction, cette mesure est utilisée par les analystes et les actionnaires pour évaluer la performance financière des activités de la société.

Le **taux de combustion du capital** désigne les «flux de trésorerie consolidés affectés aux activités d'exploitation». Cette information figure à l'état des flux de trésorerie consolidé, sous la rubrique «Activités d'exploitation». Il s'agit des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation (avant la variation des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation).

Le **fonds de roulement net** désigne l'actif à court terme moins le passif à court terme, excluant la tranche échéant à moins d'un an des produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables. Le montant des produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables ne constitue pas un passif pour la société.

EFFICACITÉ DES CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* [«Règlement 52-109»], la société est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la société ont été

établis conformément aux PCGR du Canada. En raison des limites inhérentes de tout système de contrôle, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas permettre de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes importantes. De même, toute conclusion quant à l'efficacité future d'un système de contrôle interne est assujettie à des risques, puisque le système pourrait devenir inapproprié pour de nombreuses raisons, y compris en raison de changements dans les conditions d'affaires, de changements au sein de l'effectif ou encore de l'incidence d'autres risques et incertitudes subsistant à l'égard du contrôle interne.

La direction a utilisé le cadre conceptuel du *Committee of Sponsoring Organizations* [«COSO»] de la Commission Treadway pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Le président du conseil et président et chef de la direction ainsi que le chef des finances, de concert avec la direction, ont achevé la documentation et l'évaluation préliminaire de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière avant le 31 mars 2010. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2010, les contrôles clés déterminés dans la documentation seront testés et l'évaluation sera terminée.

La société prévoit poursuivre son examen et apporter les changements nécessaires à ses politiques et procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière, y compris la conception et la mise en œuvre de politiques, l'embauche de ressources additionnelles au sein du service de la comptabilité et des finances et la mise à niveau des systèmes comptables. Ces nouvelles ressources, jumelées aux changements dans la situation financière de la société, devraient se traduire par des améliorations de son processus d'examen et d'approbation, particulièrement au chapitre de son processus de clôture des états financiers. La société prévoit achever l'évaluation de son contrôle interne à l'égard de l'information financière dans les trois prochains mois et tiendra les actionnaires au courant des progrès continus accomplis dans le cadre de cette évaluation et des mesures de correction dans ses rapports intermédiaires futurs.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 30 juin 2010, la société a instauré des processus plus formels de communication et d'attestation interne et a apporté des améliorations à ses processus liés aux créditeurs. Ces modifications ont été adoptées afin d'assurer que toutes les questions ayant une importance sur le plan financier sont portées à l'attention du personnel de la comptabilité et de l'information financière en temps opportun.

RISQUES ET INCERTITUDES

Avant de décider d'investir dans des actions ordinaires de la société, les investisseurs doivent examiner avec soin les facteurs de risque suivants, de même que les autres renseignements qui sont inclus dans le présent rapport ainsi que dans le rapport annuel de la société pour l'exercice terminé le 30 juin 2009 ou qui y sont intégrés par renvoi. Les risques présentés dans le rapport annuel n'ont pas changé. Les principaux risques qui peuvent se répercuter sur la société au cours du présent exercice sont résumés ci-après. Si l'un de ces risques ou l'une de ces incertitudes devait se matérialiser, les activités, la situation financière, les perspectives ou les résultats d'exploitation de la société en souffriraient probablement.

SOMMAIRE DES RISQUES ET DES INCERTITUDES

Si l'un des facteurs de risque suivants se matérialisait, cela pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

- La société prévoit continuer à subir des pertes en raison de ses travaux de recherche continus. Il est difficile d'estimer le moment et les coûts futurs de ses programmes de recherche et de développement ainsi que le moment de la réception des paiements prévus à l'atteinte des jalons.
- La société pourrait être incapable d'atteindre certains jalons liés au partenariat externe, ce qui mettrait un frein au développement futur et aurait une incidence négative sur le cours de ses actions.
- La société est indirectement assujettie à une réglementation en matière de prix dans certains pays, ce qui pourrait avoir une incidence sur sa marge brute.

- À l'heure actuelle, la société ne possède pas de capacité de fabrication de secours pour certains de ses principaux produits.
- La perte d'un fournisseur clé de certaines matières premières pourrait avoir une incidence néfaste importante sur les activités de la société et sa situation financière.
- Il est possible que la société n'atteigne pas ses objectifs de développement projetés conformément à l'échéancier annoncé et établi.
- Des changements technologiques rapides pourraient rendre les produits de la société obsolètes.
- La société fait face à des incertitudes relativement aux approbations des organismes de réglementation qui pourraient entraîner des retards dans la mise en marché des produits dans certaines régions.
- Même si la société obtient l'approbation de mise en marché, ses produits devront faire l'objet d'examen continus de la part des organismes de réglementation.
- Les produits de la société, s'ils sont approuvés, pourraient ne pas être acceptés sur le marché.
- Le développement de médicaments peut s'avérer coûteux et exige des années d'activités de recherche et de développement.
- Si la société ne parvient pas à mobiliser des capitaux additionnels selon des modalités acceptables, elle pourrait devoir reporter le développement de sa gamme de produits, ou l'interrompre, ou être incapable d'obtenir les approbations des organismes de réglementation ou de commercialiser ses produits candidats.
- Si la société n'arrive pas à protéger ses droits à l'égard de sa propriété intellectuelle, ses concurrents pourraient développer et commercialiser des produits possédant des caractéristiques semblables aux siens, ce qui réduirait la demande à l'égard de ses produits, et l'efficacité de la mise en marché des produits pourrait s'en trouver diminuée.
- La société pourrait être partie prenante à des actions en justice concernant des collaborations ou la protection ou le respect de ses brevets qui pourraient être coûteuses tant en argent qu'en temps.
- Si les fabricants externes ne consacrent pas suffisamment de temps et de ressources aux produits de la société, ou si leur rendement n'est pas conforme aux normes, les essais cliniques et le lancement des produits pourraient être retardés, ce qui ferait augmenter les coûts.
- La société pourrait ne pas être en mesure de fabriquer ses produits à l'échelle commerciale, ce qui l'empêcherait de commercialiser ceux-ci.
- La société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs.
- La société exerce ses activités d'exploitation à l'échelle internationale, ce qui l'expose à un risque commercial accru.
- La société pourrait subir des pertes par suite de fluctuations des devises.
- La société s'expose à un risque lié à des réclamations en responsabilité du fait du produit, pour lesquelles elle pourrait ne pas avoir une couverture d'assurance suffisante ou être incapable d'en obtenir une.
- Certains des produits de la société peuvent nécessiter l'utilisation de matières dangereuses, et, par conséquent, la société s'expose à de possibles réclamations en responsabilité et aux coûts associés au respect des lois régissant les déchets dangereux.
- Toute vente future d'actions ordinaires par la société ou ses prêteurs ou actionnaires actuels pourrait entraîner la chute du cours des actions de la société.
- La société n'a jamais versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas verser de dividendes en espèces dans un avenir prévisible.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA SOCIÉTÉ

Des informations supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Brian Ford, CA
Chef des finances
 Le 12 mai 2010

Bioniche Life Sciences Inc.

Issue d'une fusion en vertu des lois de l'Ontario

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES*[Non vérifié – voir la note 1 concernant l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation]*

	Au 31 mars 2010 \$	Au 30 juin 2009 \$
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 428	5 950
Débiteurs	5 617	3 720
Stocks <i>[note 3]</i>	7 069	5 408
Charges payées d'avance et dépôts	1 877	569
Impôts sur les bénéfices et autres impôts et taxes à recouvrer	98	—
Liquidités soumises à restrictions	53	1 227
	30 142	16 874
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles	11 690	9 494
Actifs incorporels <i>[note 4]</i>	6 172	6 792
Écart d'acquisition	456	456
Débiteurs à long terme	1 124	1 025
	49 584	34 641
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Facilité de crédit renouvelable <i>[note 5]</i>	—	4 448
Créditeurs et charges à payer	6 231	11 607
Impôts sur les bénéfices et autres impôts et taxes à payer	—	321
Aide gouvernementale reportée <i>[note 6]</i>	28	342
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et obligations en vertu de contrats de location-acquisition	700	635
Tranche échéant à moins d'un an de l'aide gouvernementale remboursable <i>[note 6]</i>	943	—
Tranche échéant à moins d'un an des produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables <i>[note 10]</i>	1 486	—
	9 388	17 353
Passif à long terme		
Dette à long terme	878	1 149
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	1 125	1 225
Aide gouvernementale remboursable <i>[note 6]</i>	6 072	2 476
Incitatifs gouvernementaux reportés	2 414	3 335
Produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables <i>[note 10]</i>	19 724	—
	39 601	25 538
Capitaux propres <i>[note 7]</i>		
Capital social	96 323	95 855
Autre capital d'apport	8 695	8 540
Déficit	(95 035)	(95 292)
	9 983	9 103
	49 584	34 641

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bioniche Life Sciences Inc.

ÉTATS DES RÉSULTATS, DU RÉSULTAT ÉTENDU ET DU DÉFICIT CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

[Non vérifié – voir la note 1 concernant l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation]

Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 mars

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)</i>	Trimestre considéré, terminé en 2010 \$	Trimestre correspondant de l'exercice terminé en 2009 \$	Cumul de l'exercice considéré terminé en 2010 \$	Cumul de l'exercice précédent terminé en 2009 \$
PRODUITS				
Chiffre d'affaires	6 129	7 352	19 064	23 947
Gain à la vente d'actifs incorporels <i>[note 9]</i>	—	—	883	—
Collaborations de recherche <i>[note 10]</i>	758	—	758	—
Produits tirés de l'octroi de licences <i>[note 10]</i>	8 742	—	15 832	—
	15 629	7 352	36 537	23 947
CHARGES				
Coût des ventes (exclusion faite de l'amortissement) <i>[note 3]</i>	3 109	3 316	9 174	10 529
Administration	1 718	1 614	5 149	4 711
Frais de commercialisation et de vente	1 557	1 316	4 507	4 741
Frais de financement <i>[note 11]</i>	163	511	515	1 738
Amortissement des immobilisations corporelles	242	333	809	1 009
Amortissement et dépréciation des actifs incorporels	189	199	620	608
Perte de change	242	35	506	72
	7 220	7 324	21 280	23 408
Bénéfice avant frais de recherche et de développement et autres éléments	8 409	28	15 257	539
Frais de recherche et de développement, montant brut	5 092	3 565	13 246	10 596
Aide gouvernementale remboursable <i>[note 6]</i>	—	—	3 884	—
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	(1 067)	(424)	(2 260)	(1 430)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	4 384	(3 114)	387	(8 627)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	—	(61)	130	116
Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu de la période	4 384	(3 053)	257	(8 743)
Rajustement transitoire en raison de modification de convention comptable	—	—	—	(39)
Déficit au début de la période	(99 419)	(90 481)	(95 292)	(84 752)
Déficit à la fin de la période	(95 035)	(93 534)	(95 035)	(93 534)
Résultat net de base et dilué par action	0,06	(0,04)	0,00	(0,13)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	72 349 969	71 411 362	72 075 862	69 863 738
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	73 787 191	71 411 362	73 147 266	69 863 738

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bioniche Life Sciences Inc.

**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES**

[Non vérifié – voir la note 1 concernant l'incertitude quant à la continuité de l'exploitation]

Pour les trois mois et les neuf mois terminés les 31 mars

	Trimestre considéré, terminé en 2010	Trimestre correspondant de l'exercice terminé en 2009	Cumul de l'exercice considéré terminé en 2010	Cumul de l'exercice précédent terminé en 2009
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette) de la période	4 384	(3 053)	257	(8 743)
Ajouter (déduire) les éléments hors caisse :				
Amortissement	431	532	1 377	1 616
Perte latente (gain latent) de change	(7)	233	(32)	600
Variation de la perte latente sur les dérivés incorporés en devises	—	—	—	60
Intérêts au titre de la désactualisation des débiteurs et prêteurs sans intérêt et amortissement des frais de financement	104	165	315	1 112
Rémunération à base d'actions	63	60	173	185
Régime d'actionnariat des employés	200	166	337	506
Obligation liée à l'aide gouvernementale	—	—	3 884	—
Amortissement des incitatifs gouvernementaux reportés	(464)	—	(1 308)	—
Produits tirés de l'octroi de licences	(372)	—	(1 076)	—
Radiation d'actifs incorporels	—	—	52	—
Gain à la vente d'actifs incorporels	—	—	(883)	—
Aide gouvernementale réputée	—	—	(73)	—
	4 339	(1 897)	3 023	(4 664)
Diminution (augmentation) des liquidités soumises à restrictions	138	(1 440)	1 174	(1 440)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	(1 849)	(783)	(7 877)	(587)
Variation nette des produits tirés de l'octroi de licences reportés non remboursables	—	—	22 286	—
Flux de trésorerie d'exploitation	2 628	(4 120)	18 606	(6 691)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Incitatifs gouvernementaux reçus à l'égard d'immobilisations corporelles	135	7	186	60
Produit de la vente d'actifs incorporels	—	—	606	—
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	—	—	6	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 283)	(152)	(3 659)	(675)
Flux de trésorerie d'investissement	(2 148)	(145)	(2 861)	(615)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit tiré d'incitatifs gouvernementaux reportés	—	332	—	434
Produit tiré de l'aide gouvernementale remboursable <i>[note 6]</i>	691	1 597	744	2 373
Païement des frais de financement – facilité de crédit renouvelable	—	—	(2 117)	(11)
Produit tiré de l'exercice d'options sur actions	72	—	72	—
Produit tiré de la facilité de crédit renouvelable	—	6 201	—	23 177
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	—	(6 361)	(4 416)	(19 627)
Remboursement d'obligations liées à des contrats de location-acquisition	(24)	(100)	(259)	(230)
Remboursement de créances prioritaires et d'autres dettes à long terme	(141)	(139)	(291)	(310)
Flux de trésorerie de financement	598	1 530	(6 267)	5 806
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 078	(2 735)	9 478	1 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	14 350	5 634	5 950	4 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	15 428	2 899	15 428	2 899

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

1. NATURE DE L'ENTREPRISE, INCERTITUDE QUANT À LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET MODE DE PRÉSENTATION

Nature de l'entreprise

Bioniche Life Sciences Inc. [la «société»] est une société biopharmaceutique canadienne qui se spécialise dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits et de technologies destinés aux marchés mondiaux de la santé humaine et de la santé animale. Les actions ordinaires de la société se négocient à la Bourse de Toronto [TSX : «BNC»].

Incertitude quant à la continuité de l'exploitation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la société ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada [«PCGR»], suivant le postulat de la continuité de l'exploitation, lequel suppose que la société sera en mesure de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible et de réaliser ses actifs, d'acquitter ses dettes et de remplir ses engagements dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible. L'utilisation de ces principes pourrait ne pas convenir.

Au 31 mars 2010, la société a subi des pertes importantes et avait un déficit cumulé de 95 035 \$. Les obligations monétaires contractées et le montant des charges prévu au-delà des 12 prochains mois dépassent ses sources de financement consenties au 31 mars 2010. La société prévoit financer ses dépenses futures grâce à certains paiements à recevoir à l'atteinte de jalons, ainsi qu'à des remboursements à recevoir de son partenaire de licence relatifs à certains coûts liés aux programmes cliniques visant *Urocidin*^{MC}. Si la société n'est pas en mesure d'atteindre les jalons ou de recevoir des remboursements en temps opportun, ce qui échappe au contrôle de la direction, elle sera obligée d'obtenir du financement additionnel et pourrait être obligée de réduire ses activités de développement et d'exploitation.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des rajustements apportés aux montants et aux classements des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaires si la société était incapable d'obtenir du financement supplémentaire ou de recevoir des fonds importants dans le cadre de collaborations de recherche. Ces rajustements pourraient être importants.

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne comportent pas toutes les informations requises selon les PCGR pour des états financiers annuels et doivent donc être lus avec les états financiers consolidés annuels les plus récents préparés pour l'exercice terminé le 30 juin 2009. Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés selon les mêmes conventions et méthodes comptables que celles décrites dans les plus récents états financiers consolidés annuels, sauf toute exception mentionnée à la note 2 ci-après.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2009, la société a adopté le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* [«ICCA»]. Le chapitre 3064, qui remplace le chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et le chapitre 3450, «Frais de recherche et de développement», établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Le nouveau chapitre est l'équivalent canadien de la Norme internationale d'information financière IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la société.

En mai 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», en vue d'accroître les informations à fournir à l'égard des évaluations de la juste valeur des instruments financiers et du risque d'illiquidité. Ces modifications exigent que soit établie une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées dans les évaluations de la juste valeur. La juste valeur des actifs et des passifs inclus dans le premier niveau est établie en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs inclus dans le deuxième niveau sont évalués au moyen de données d'entrée autres que les prix cotés pour lesquels toutes les données d'entrée importantes sont directement ou indirectement observables. Les évaluations du troisième niveau reposent sur des données d'entrée qui ne sont pas observables, mais qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les modifications au chapitre 3862 sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels de la société des périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les chapitres suivants de son *Manuel* : le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», qui remplace le chapitre 1581, «Regroupements d'entreprises»; le chapitre 1601, «États financiers consolidés»; le chapitre 1602, «Participations ne donnant pas le contrôle»; et le chapitre 1625, «Réévaluation intégrale des actifs et des passifs». Pour la société, ces normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011, et l'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

Les normes sur les regroupements d'entreprises (ICCA 1582, 1601 et 1602) ont été harmonisées avec les normes convergées de l'IASB et du FASB sur les regroupements d'entreprises et leurs indications sur la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle. Parallèlement, des modifications ont été apportées aux chapitres 1625 et 3251 du *Manuel de l'ICCA* afin d'en retirer les indications qui ne s'appliquent plus et de rendre ces normes conformes à la série de normes sur les regroupements d'entreprises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]

Non vérifié

3. STOCKS

	31 mars 2010	30 juin 2009
	\$	\$
Matières premières	1 971	1 002
Produits en cours	1 531	1 875
Produits finis	3 567	2 531
	7 069	5 408

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, des stocks totalisant respectivement 2 971 \$ et 8 601 \$ [respectivement 3 094 \$ et 9 940 \$ en 2009] ont été comptabilisés à titre de coût des ventes, y compris les provisions pour dépréciations à la valeur de réalisation nette de 9 \$ et de 88 \$ [néant en 2009] et une reprise de dépréciations antérieurement comptabilisées de 17 \$ et de 75 \$ résultant d'une réévaluation du marché potentiel [néant en 2009]. Au 31 mars 2010, des stocks d'un montant de 26 \$ [néant en 2009] étaient comptabilisés à leur valeur de réalisation nette.

4. ACTIFS INCORPORELS

Au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2010, la société a radié une licence dont la valeur comptable était de 52 \$ pour un produit qu'elle ne mettra pas en marché.

5. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

Le 15 juillet 2009, le solde de la facilité de crédit renouvelable de 3 686 \$ [3 308 \$ US] ainsi que tous les frais de financement impayés d'un montant de 2 117 \$ [1 900 \$ US] ont été remboursés au comptant au moyen du produit reçu en vertu du partenariat stratégique visant *Urocidin*^{MC} [voir la note 10].

6. INCITATIFS ET AIDE GOUVERNEMENTAUX

Office des technologies industrielles [«OTI»]

Par suite de la signature d'un contrat de licence, de développement et d'approvisionnement visant *Urocidin*^{MC} le 10 juillet 2009, la société est tenue de faire des versements annuels au comptant de 960 \$ pendant cinq ans, devant commencer au plus tôt en juin 2010. Le montant total de cette obligation a été constaté à sa juste valeur estimative de 3 884 \$, au moyen d'un taux d'actualisation de 7,5 %, à titre d'aide gouvernementale remboursable, avec une charge compensatoire de 3 884 \$. Cet escompte est amorti jusqu'à l'échéance du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les négociations entre la société et l'Office des technologies industrielles visant l'apport de changements à l'entente pourraient modifier considérablement la nature ou les modalités de l'obligation, ou les deux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

6. INCITATIFS ET AIDE GOUVERNEMENTAUX [SUITE]

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations pour les neuf mois terminés le 31 mars 2010 à l'égard de chacun des programmes gouvernementaux aux termes desquels la société a reçu de l'aide :

	OTI	MDEC	Agri- débouchés	Total
		\$	\$	\$
Solde d'ouverture	—	2 253	223	2 476
Aide gouvernementale remboursable	4 800	—	—	4 800
Aide gouvernementale reçue sous forme de prêts	—	—	744	744
Moins : escompte sans intérêt	(916)	(28)	(419)	(1 363)
Intérêts au titre de la désactualisation	219	115	24	358
	4 103	2 340	572	7 015
Moins : tranche échéant à moins d'un an	943	—	—	943
Total de l'aide gouvernementale remboursable à long terme	3 160	2 340	572	6 072
Solde d'ouverture		283	59	342
Aide gouvernementale liée à l'escompte sans intérêt		29	419	448
Aide gouvernementale réputée portée en réduction des frais de recherche et de développement		(48)	(26)	(74)
Aide gouvernementale réputée portée en réduction des immobilisations corporelles		(264)	(424)	(688)
Aide gouvernementale reportée		—	28	28

7. CAPITAUX PROPRES

Autorisé

Le capital autorisé de la société se présente comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires; et
- nombre illimité d'actions privilégiées, émises en séries, sans valeur nominale.

Le capital-social émis de la société se présente comme suit :

	31 mars 2010	30 juin 2009
	\$	\$
Actions privilégiées – série I – 167	161	161
Actions privilégiées – série II – 9 000 000	8 799	8 799
Actions ordinaires – 72 499 759 [71 681 147 au 30 juin 2009]	87 363	86 896
	96 323	95 856

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

7. CAPITAUX PROPRES [SUITE]

Les opérations sur les actions ordinaires de la société émises et entièrement libérées au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2010 sont comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde d'ouverture		
Émises aux fins suivantes :	71 681 147	86 896
Régime d'actionariat des employés ii]	460 117	275
Rémunération sous forme d'actions i]	278 495	103
Actions émises à l'exercice d'options sur actions iii]	80 000	89
Solde de fermeture	72 499 759	87 363

[i] Rémunération sous forme d'actions

Au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2010, la société a émis 278 495 actions ordinaires [161 672 en 2009] totalisant 103 \$ [113 \$ en 2009] à titre de rémunération des administrateurs. Aucune action n'a été émise au cours des trimestres terminés les 31 mars 2010 et 2009.

[ii] Régime d'actionariat des employés

Le 5 novembre 2009, les actionnaires de la société ont approuvé une résolution visant à modifier le régime d'actionariat des employés de la société. Cette modification vient changer le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime, qui passe d'un maximum de 4 000 000 à un maximum de 7 000 000.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, la société a émis 298 945 actions ordinaires [371 867 en 2009] totalisant 209 \$ [167 \$ en 2009]. Au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2010, la société a émis 460 117 actions ordinaires [1 023 180 en 2009] totalisant 275 \$ [515 \$ en 2009].

[iii] Options sur actions

Le 5 novembre 2009, les actionnaires de la société ont approuvé une résolution visant à modifier le régime d'actionariat des employés de la société. Cette modification vient changer le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime, qui passe d'un maximum de 6 000 000 à un maximum de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au 31 décembre 2009, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime ne peut excéder 7 195 964.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

7. CAPITAUX PROPRES [SUITE]

Les modifications du nombre d'options attribuées par la société et de leur prix d'exercice moyen pondéré pour les semestres terminés les 31 décembre 2009 et 2008 ont été comme suit :

	2009		2008	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début de la période	4 118 501	2,04	4 286 501	2,06
Attribuées	2 673 867	0,44	2 000	0,70
Échues	(1 169 500)	3,47	(55 000)	2,89
Exercées	(80 000)	0,90	—	—
Solde à la fin de la période	5 542 868	0,99	4 233 501	2,04
Exercables	1 414 001	1,13	2 150 601	2,18

Le 1^{er} juillet 2009, la société a attribué à un consultant 2 000 options sur actions d'une durée de trois ans [2 000 options sur actions d'une durée de trois ans en 2009] dont les droits sont immédiatement acquis à un prix d'exercice de 0,37 \$ [0,70 \$ en 2009].

Le 5 novembre 2009, la société a attribué aux employés et aux administrateurs 2 671 867 options sur actions d'une durée de cinq ans à un prix d'exercice de 0,44 \$.

La juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée comme une charge sur la période d'acquisition des droits. Le montant constaté à titre de charge de rémunération au cours des trois mois et des neuf mois terminés le 31 mars 2010 s'est élevé à respectivement 63 \$ et 173 \$ [respectivement 60 \$ et 185 \$ en 2009].

La juste valeur des options attribuées au cours des neuf mois terminés les 31 mars 2010 et 2009 a été estimée à l'aide du modèle de Black et Scholes, ce qui a permis d'établir les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	4,0 %	5,50
Volatilité prévue	65,1 %	81,9 %
Durée prévue de l'option	5,0 ans	3,0 ans
Rendement de l'action prévu	0 %	0 %
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	0,24 \$	0,35 \$

Au cours des trois mois et des neuf mois terminés le 31 mars 2010, la société a émis 80 000 actions à l'exercice d'options sur actions d'employés pour une contrepartie au comptant de 72 \$. Ce montant, majoré de la juste valeur de 18 \$ de ces options passée en charges antérieurement qui a été déduite de l'autre capital d'apport, a été ajouté au capital-social.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

7. CAPITAUX PROPRES [SUITE]

Les opérations sur l'autre capital d'apport de la société au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2010 sont comme suit :

	Montant \$
Solde d'ouverture	8 539
Émises aux fins suivantes :	
Options émises à un conseiller	0
Juste valeur des options sur actions dont les droits sont acquis	173
Options sur actions exercées	(17)
Solde de fermeture	8 695

8. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES

Les trois secteurs isolables de la société, soit les secteurs de la santé animale, de la santé humaine et de la salubrité des aliments, sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits distincts et exigent une technologie et des stratégies de commercialisation différentes.

La société comptabilise les ventes intersectorielles à un coût majoré.

	Trimestre considéré, terminé en mars 2010					
		Santé humaine	Santé animale	Salubrité des aliments	Siège social	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	—	6 129	—	—	6 129	
Octroi de licences et collaborations de recherche	9 500	—	—	—	9 500	
	9 500	6 129	—	—	15 629	
Charges	—	4 632	523	1 229	6 384	
BAIIA avant frais de recherche et de développement	9 500	1 497	(523)	(1 229)	9 245	
Frais de recherche et de développement, montant brut	3 843	796	453	—	5 092	
Aide gouvernementale remboursable	—	—	—	—	—	
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	(957)	(72)	(38)	—	(1 067)	
Frais de recherche et de développement, montant net	2 886	724	415	—	4 025	
Intérêts débiteurs, montant net	—	12	—	145	157	
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	230	134	16	51	431	
Amortissement des frais de financement	—	—	—	6	6	
Perte de change	—	—	—	242	242	
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôts sur les bénéfices	6 577	627	(954)	(1 673)	4 384	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

8. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES [SUITE]

	Trimestre correspondant de l'exercice précédent, terminé en mars 2009				
	Santé humaine \$	Santé animale \$	Salubrité des aliments \$	Siège social \$	Total \$
Chiffre d'affaires	—	7 352	—	—	7 352
Charges	—	4 906	181	1 159	6 246
BAIIA avant frais de recherche et de développement	—	2 446	(181)	(1 159)	1 106
Frais de recherche et de développement, montant brut	2 665	434	467	—	3 566
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	(358)	—	(66)	—	(424)
Frais de recherche et de développement, montant net	2 307	434	401	—	3 143
Intérêts débiteurs, montant net	—	12	—	189	201
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	300	188	16	28	532
Amortissement des frais de financement	—	—	—	310	310
Perte de change	—	—	—	35	35
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôts sur les bénéfices	(2 607)	1 812	(598)	(1 721)	(3 114)

	Cumul de l'exercice considéré jusqu'en mars 2010				
	Santé humaine \$	Santé animale \$	Salubrité des aliments \$	Siège social \$	Total \$
Chiffre d'affaires	—	19 064	—	—	19 064
Gain à la vente d'actifs incorporels	—	883	—	—	883
Octroi de licences et collaborations de recherche	16 590	—	—	—	16 590
	16 590	19 947	—	—	36 537
Charges	—	13 713	1 481	3 636	18 830
BAIIA avant frais de recherche et de développement	16 590	6 234	(1 481)	(3 636)	17 707
Frais de recherche et de développement, montant brut	9 892	2 182	1 172	—	13 246
Aide gouvernementale remboursable	3 884	—	—	—	3 884
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	(1 842)	(72)	(346)	—	(2 260)
Frais de recherche et de développement, montant net	11 934	2 110	826	—	14 870
Intérêts débiteurs, montant net	—	34	—	464	498
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	754	484	48	143	1 429
Amortissement des frais de financement	—	—	—	17	17
Perte de change	—	—	—	506	506
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôts sur les bénéfices	3 902	3 606	(2 355)	(4 766)	387

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

8. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES [SUITE]

	Cumul de l'exercice précédent, terminé en mars 2009				
	Santé humaine \$	Santé animale \$	Salubrité des aliments \$	Siège social \$	Total \$
Chiffre d'affaires	—	23 943	4	—	23 947
Charges	—	15 658	1 153	3 170	19 981
BAIIA avant frais de recherche et de développement	—	8 285	(1 149)	(3 170)	3 966
Frais de recherche et de développement, montant brut	7 834	1 367	1 395	—	10 596
Moins : incitatifs gouvernementaux, montant net	(1 112)	—	(318)	—	(1 430)
Frais de recherche et de développement, montant net	6 722	1 367	1 077	—	9 166
Intérêts débiteurs, montant net	—	37	—	430	467
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	881	566	37	133	1 617
Amortissement des frais de financement	—	—	—	1 271	1 271
Perte de change	—	—	—	12	12
Variation de la perte latente sur les dérivés incorporés en devises	—	—	—	60	60
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) avant impôts sur les bénéfices	(7 603)	6 315	(2 263)	(5 076)	(8 627)

9. GAIN À LA VENTE D'ACTIFS INCORPORELS

Le 23 juillet 2009, la société a cédé sa participation dans une inscription réglementaire aux États-Unis pour sa préparation anesthésique vétérinaire *Ketamine* à Bioniche Teoranta pour une contrepartie de 883 \$ [800 \$ US]. À la clôture, la société a reçu 606 \$ [549 \$ US] au comptant, et des créiteurs d'un montant de 277 \$ [251 \$ US] ont fait l'objet d'une renonciation.

La participation de la société dans l'inscription réglementaire représentait un actif incorporel développé en interne non comptabilisé, et, à ce titre, un montant de 883 \$, constituant le total de la contrepartie reçue, a été comptabilisé à titre de gain à la vente d'actifs incorporels.

10. PRODUITS TIRÉS DE L'OCTROI DE LICENCES REPORTÉS NON REMBOURSABLES

Le 10 juillet 2009, la société a conclu une entente de partenariat stratégique [l'«entente»] visant la commercialisation d'*Urocidin*^{MC}. En vertu de l'entente, la société a reçu un paiement au comptant initial non remboursable de 22 286 \$ [20 000 \$ US]. Ce paiement initial a été comptabilisé à titre de produits constatés d'avance et sera constaté au cours de la période pendant laquelle la société a des obligations importantes en vertu de l'entente, soit pendant une période estimative de 15 ans. Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, un montant de respectivement 372 \$ et 1 076 \$ a été constaté à titre de produits tirés de l'octroi de licences.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

**10. PRODUITS TIRÉS DE L'OCTROI DE LICENCES REPORTÉS
NON REMBOURSABLES [SUITE]**

La société pourrait aussi recevoir des paiements additionnels de 110 millions \$ US liés à l'atteinte de jalons cliniques, réglementaires et commerciaux futurs. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, la société a atteint les deuxième et troisième jalons et comptabilisé des produits tirés de l'octroi de licences de 8 370 \$ [8 000 \$ US]. Les produits tirés de l'octroi de licences à l'atteinte de jalons pour les neuf mois terminés le 31 mars 2010 ont été de 14 756 \$ [14 000 \$ US].

La société recevra aussi le remboursement, qui sera négocié entre les parties, de certains coûts de développement interne, et jusqu'à la totalité des coûts de développement externe à compter de l'année civile 2010, si l'entente est prolongée en vue d'aborder les marchés autres que nord-américains. Le 12 février 2010, la société a annoncé que son partenaire, Endo Pharmaceuticals, avait choisi de se prévaloir de son option d'exercice de droits mondiaux de commercialisation, assumant ainsi tous les frais de développement externe. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, la société a comptabilisé des produits tirés des services rendus de 758 \$ en vertu de cette entente.

En plus des paiements susmentionnés, la société a conservé des droits exclusifs de fabrication de produit et recevra un pourcentage du chiffre d'affaires net lié au produit.

11. FRAIS DE FINANCEMENT

	Trimestre considéré, terminé en 2010 \$	Trimestre correspondant de l'exercice terminé en 2009 \$	Cumul de l'exercice considéré terminé en 2010 \$	Cumul de l'exercice précédent terminé en 2009 \$
Intérêts sur la dette à long terme	69	80	217	249
Autres intérêts débiteurs	4	128	24	288
Autres intérêts créditeurs	(14)	(2)	(41)	(50)
Intérêts créditeurs au titre de la désactualisation des débiteurs	(21)	(17)	(60)	(40)
Intérêts débiteurs au titre de la désactualisation des prêts ne portant pas intérêt	119	12	358	21
Amortissement des frais de financement	6	310	17	1 270
	163	511	515	1 738

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

31 mars 2010 et 2009

*[en milliers de dollars canadiens ou autres devises, sauf indication contraire
et les nombres d'actions et les montants par action]*

Non vérifié

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2010, la société a effectué des paiements liés aux contrats de location de 17 \$ par mois à une société contrôlée par le chef de la direction, qui est également administrateur de la société [sept paiements liés aux contrats de location de 17 \$ et des paiements d'intérêts uniquement de 13 \$ en 2009]. Pendant les trois mois et les neuf mois terminés le 31 mars 2010, la société a payé des honoraires de consultation de respectivement 13 \$ et 56 \$ [respectivement 15 \$ et 50 \$ en 2009] à des administrateurs.

13. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2010, la société avait des engagements en matière de dépenses en immobilisations incorporelles en construction relativement aux installations de fabrication de vaccins de 20 000 \$ [néant en 2009]. Une partie de ces engagements sera financée par une aide et des incitatifs gouvernementaux ainsi que par des prêts consentis par la Banque de développement du Canada d'environ 16 000 \$.

14. ÉVENTUALITÉS

En décembre 2009, un ancien conseiller financier, qui avait déjà demandé paiement d'un montant égal à 6 % des fonds reçus en vertu de l'entente [*note 10*], a déposé une poursuite contre la société relativement à cette demande de paiement. La direction continue de croire que cette demande est futile et sans fondement et elle la conteste vigoureusement. L'issue est toutefois incertaine pour l'instant. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires à l'égard de cette demande.

15. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES CORRESPONDANTS

Les états financiers consolidés intermédiaires correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers consolidés intermédiaires adoptée pour 2010.

DONNÉES SUR L'ENTREPRISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GRAEME MCRAE^{3, 4, 5, 6}

Président du conseil d'administration, président et chef de la direction
Bioniche Life Sciences Inc.

STANLEY ALKEMADE, D.V.M.^{4, 5, 6}

Président, BioMedEx Inc.

ARMEN APRIKIAN, M.D., F.R.C.S. (C) (OBSERVATEUR)⁴

Chef, division d'urologie, département de chirurgie, Université McGill et
chef provisoire, département d'oncologie, Centre universitaire de santé McGill

ALBERT BERALDO^{1, 2, 6}

Président, Alveda Pharmaceuticals Inc.

MARGARET CUNNINGHAM, Ph. D.^{1, 3, 6}

Directrice, School of Business, doyenne associée et chaire R. A. Jodrey, faculté de gestion,
Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Écosse

PIERRE-YVES DESBIENS, CA, MBA^{1, 2, 6}

Vice-président, Finances, PureCell Technologies Inc.

JAMES JOHNSON, Ph. D.^{4, 6}

Président et fondateur, Johnson & Associates

NICK PHOTIADES^{1, 6}

Consultant en gestion et en planification stratégique

LYLE VANCLIEF^{3, 6}

Consultant en agriculture et en agroalimentaire

¹ Membre du comité de vérification

² Membre du comité de rémunération

³ Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

⁴ Membre du comité de vérification scientifique

⁵ Membre du comité de gestion des risques

⁶ Chaque administrateur a été élu pour occuper son poste jusqu'à la date de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la société.

HAUTE DIRECTION

Graeme McRae
Président du conseil d'administration, président et chef de la direction

Cindy Benning
Vice-présidente, Opérations, Qualité et Affaires réglementaires

François Charette, M.D., MBA
Vice-président principal et directeur médical en chef

Rick Culbert
Président, Bioniche Food Safety

Mohamed Elrafi
Vice-président, service de fabrication

Brian Ford, B.A., CA
Chef des finances

Andrew Grant
Président de division, exportations, Bioniche Animal Health, Europe et Australie

Cameron Groome
Premier vice-président, développement stratégique de l'entreprise

Bruce McLeod
Vice-président, ressources humaines

Jim Phillips
Président, Bioniche Global Animal Health

Nigel C. Phillips, Ph. D.
Vice-président principal, Affaires scientifiques et chef scientifique

Dragan Rogan, Ph. D.
Vice-président, recherche et développement
Santé animale

Jennifer Shea
Vice-présidente, communications de l'entreprise et relations avec les investisseurs et le gouvernement

Rick Sutin
Secrétaire de la société (provisoire)

Gary Weber, Ph. D.
Président, Bioniche Food Safety (États-Unis)

INSCRIPTION À LA BOURSE :

Bourse de Toronto
Symbole : BNC

CONSEILLERS JURIDIQUES :

Ogilvy, Renault
Toronto (Ontario) Canada

VÉRIFICATEURS :

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec) Canada

AGENT DES TRANSFERTS :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario) M5C 2W9
Téléphone : 416-643-5500
Sans frais : 800-387-0825
Télécopieur : 416-643-5501

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES :

Les demandes de renseignements au sujet d'un transfert d'actions ou d'un certificat égaré et les avis de changement d'adresse doivent être adressés à l'agent des transferts mentionné ci-dessus. Les renseignements de nature générale sur la société, les récents communiqués de presse et les documents déposés sur SEDAR peuvent être obtenus sur notre site Web, à l'adresse www.bioniche.com, auprès de notre service des communications et des relations avec les investisseurs et le gouvernement, au 613-966-8058, ou par courriel, à l'adresse info@Bioniche.com.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET À L'INTENTION DES INVESTISSEURS :

Jennifer Shea
Vice-présidente, communications de l'entreprise et relations avec les investisseurs et le gouvernement
Bioniche Life Sciences Inc.
P.O. Box 1570
Belleville (Ontario) Canada
K8N 5J2
Téléphone : 613-966-8058, poste 1250
Télécopieur : 613-966-4177
Jennifer.Shea@Bioniche.com



www.Bioniche.com



P.O. Box 1570
Belleville, Ontario
Canada, K8N 5J2

Tél. : 613 966-8058
Télééc. : 613 966-4177